



1 Le contentieux aux Prud'hommes

Jours dans RESSOURCES HUMAINES - LICENCIEMENT / Réf : JUR-RELI-3

Objectifs de la formation

- Gérer la procédure prud'homale
- Eviter les erreurs courantes

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Examiner l'histoire du conseil des prud'hommes

2. Identifier les compétences du conseil de prud'hommes

3. Gérer la procédure prud'homale, une procédure particulière

- Oralité des débats
- La représentation
- La conciliation

Après-midi

4. Identifier les étapes afin de saisir le conseil de prud'hommes

- Les formalités
- Le référé
- L'audience de jugement

5. Préparer le dossier



- Le choix d'être représenté
- Les preuves

6. Examiner le cas de la transaction et l'arrêt de la procédure

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Dirigeant, directeur des ressources humaines, collaborateur des services RH, élus du personnel et représentants syndicaux

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes interrogatives permettant à l'élève de réfléchir et de trouver des réponses pertinentes.
- Utilisation de méthodes démonstratives afin de transmettre les concepts et savoir-faire puis établir une mise en application directe avec corrigé.
- L'intervenant pourra également proposer des auto-évaluations afin de rendre le stagiaire acteur de son apprentissage, il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

Modalités d'évaluation :

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- Une évaluation en fin de formation sous forme de questions orales ou QCM pourra également être mise en place.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs des participants.

